

Ville de Montréal
Système de gestion des décisions des instances
Note additionnelle au sommaire décisionnel

Numéro de dossier : 1022703014

Unité administrative responsable Arrondissement Sud-Ouest , Aménagement urbain et services aux entreprises

Objet Adopter projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme afin de remplacer l'affectation du sol Grande emprise par Industrie sur la partie ouest de la cour de triage Turcot - Arrondissement Sud-Ouest

Résumé du projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme de l'arrondissement Sud-Ouest

La carte d'affectation du sol du Plan d'urbanisme du Sud-Ouest serait modifiée comme suit :

Sur la partie ouest du site de la cour Turcot, définie par l'autoroute 20 au sud, la limite de l'arrondissement Sud-Ouest à l'ouest, la falaise St-Jacques au nord et le boulevard Angrignon à l'est, l'affectation du sol *Grande emprise et infrastructure* serait remplacée par l'affectation *Industrie*.

Responsable du dossier
Louis BRUNET
Conseiller en aménagement
Tél. : 872-8342

Numéro de dossier :1022703014